



DEMANDE DE LOGEMENT EN RESIDENCE AUTONOMIE

Maison des Solidarités et de l'Emploi au 5 rue Hippolyte Pinson à Joinville-le-Pont.

Téléphone : 01.49.76.60.64

Prendre rendez-vous auprès du Pôle Seniors et venir avec :

- Pièce d'identité
- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance des enfants
- 3 Dernières quittances de loyer ou attestation d'hébergement avec la pièce d'identité et un justificatif de domicile de l'hébergeant si c'est le cas
- Dernier avis d'imposition
- Justificatifs de ressources (retraites, pensions, avis de paiement caf...)
- Une photo récente
- L'attestation GIR établi par votre médecin traitant